



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

PALMARES ACADEMIQUE

Vu la décision du jury académique du 15 mai 2024 ;

Catégorie 1 – devoir individuel (toutes classes de lycées), la candidate Solange VERNAC du lycée Jeanne d'Arc de Clermont-Ferrand (63) a été classée en première place.

Catégorie 2 – devoir collectif (toutes classes de lycées), le projet de 24 élèves en 1ère baccalauréat professionnel maintenance des véhicules au lycée des Métiers Pierre Boulanger à Pont-du-Chateau (63) a été classé en première place.

Catégorie 3 – devoir individuel (classes de 3ème), deux candidates, MARTIN Clémence du Collège Marguerite Thomas Sainte-Florine (43) ainsi que MESPLES Blandine du collège Joseph HENNEQUIN de Gannat (03) ont été classées ex aequo à la première place.

Catégorie 4 – devoir collectif (classes de 3ème), le projet d'une classe de 3ème du collège Lucien Gachon à Cunlhat (63) a été classé à la première place.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15 Mai 2024

Le président du jury académique

Marilyne DEWAVRIN-FARRY